Image not found or type unknown

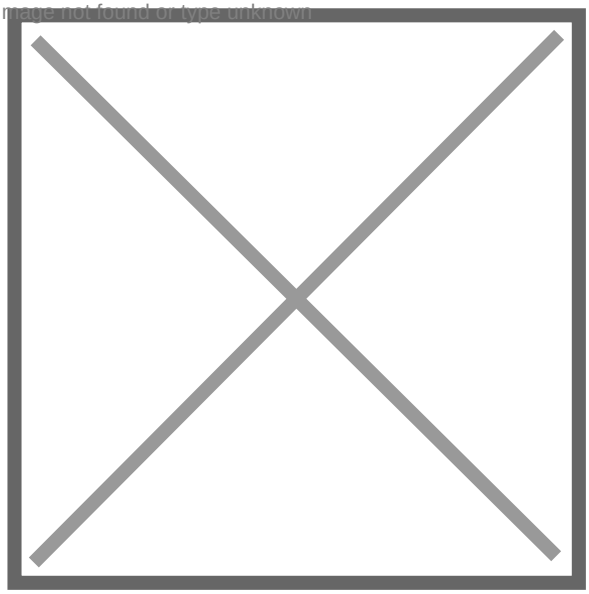

Litige sur une commande - aidez-nous svp ...

Par **chloe21**, le **08/06/2012** à **21:29**

Bonjour,
en tant qu'association d'élèves de commerce nous avons du commander des tee-shirts aux couleurs de notre asssociation, nous nous y sommes pris au mois de décembre 2011 et devions être livrés au maximum la première semaine de janvier 2012, cependant les échéances ont été repoussées petit à petit et nous n'avons reçu notre commande qu'une semaine après l'evenement que nous organisions depuis des mois (le 25 janvier+ 1 semaine)....
à la reception de la commande, nous nous sommes aperçus qu'elle était de piètre qualité et que tous les tee-shirts n'étaient pas du même bleu ... après avoir envoyé un mail attestant de ces nombreuses erreurs de fabrication nous les avons quand même gardés par nécéssité, nous avions payé la moitié de la commande auparavant et avions réclamé des gestes commerciaux ou réductions,
cependant la société malgré nos sollicitations ne nous a jamais rappelé,
le 6 juin (5mois plus tard) nous avons reçu un mail nous demandant de payer la totalité de la commande,
quels sont nos recours actuels si il y en existe ?

Par **pat76**, le **09/06/2012** à **19:07**

Bonjour

Vous n'aviez pas émis de réserves sur le bon de livraison concernant la qualité des tee-shirts, réserves que vous deviez obligatoirement confirmées par lettre recommandée avec avis de

réception dans les 3 jours au plus tard de la livraison?

La date de la livraison avait été précisée sur le bon de commande?

Le montant de l'achat était supérieur à 500 euros?

Vous aviez sollicité la société par courrier recommandé?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés